



EXPLICATIONS RELATIVES A L'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE

1. Avant de remplir votre demande

- Un comité statue sur les demandes de bourse adressées à l'Ecole des Arches. Ses décisions peuvent être revues si d'autres informations sont fournies, mais ne peuvent pas être contestées.
- Le requérant trouvera sans doute désagréable de répondre à de nombreuses questions auxquelles d'autres n'ont pas eu à faire face. En fait, il n'est pas primordial que le dossier soit absolument complet. L'essentiel est que le dossier et le projet présentés soient cohérents, étayés et réalistes. En matière de preuves, le requérant devra joindre tout document capable de confirmer les données fournies (déclarations fiscales et/ou relevés de salaires, attestations, lettres etc...).
- Deux principes en particulier guident le comité d'attribution : d'abord le requérant doit utiliser au maximum les ressources auxquelles lui et sa famille ont accès, ensuite une priorité est donnée à ceux qui obtiennent parallèlement une bourse d'origine différente ou un emprunt.
- Les bourses attribuées ne peuvent servir qu'à payer l'écolage de l'Ecole des Arches, ne sont pas versées en espèces et sont libérées trimestre par trimestre, proportionnellement au montant de l'écolage du trimestre en cours. La libération au début d'un trimestre est conditionnelle au versement de la part de l'élève dans l'écolage dudit trimestre. Classiquement, les montants attribués représentent entre 10% et 50% de l'écolage, avec des exceptions pour les situations les plus difficiles.
- La bourse attribuée peut être suspendue s'il s'avère que les indications fournies dans le présent questionnaire sont fausses. Le fonds de bourse se réserve alors le droit de réclamer toute somme accordée à titre de bourse, ainsi que des intérêts annuels par 4% et des frais de dossier.
- Avant d'envisager la demande d'une bourse, les requérants disposants d'un revenu régulier devraient étudier la possibilité d'étaler les paiements liés aux cours sur deux à quatre ans grâce à un financement bancaire par exemple. Le Fonds de bourses peut également, dans certains cas, avancer l'argent nécessaire pour permettre cet étalement.

2. Comment les bourses sont-elles financées ?

Les bourses proposées proviennent de trois sources :

- Une contribution de l'Ecole des Arches, provenant de son éventuel bénéfice de fonctionnement.
- Des dons, à ce jour offerts par des anciens élèves ou leurs parents.
- Des remboursements de bourses qui étaient dès l'origine conçues comme en partie à fonds perdus et en partie remboursables.



Fonds de bourses de l'Ecole des Arches

3. Catégories de bourses proposées

Il existe deux catégories décrites ci-après, entre lesquelles vous pourrez indiquer une préférence. Le Comité de bourse peut retenir votre préférence et s'efforce de le faire dans la limite de ses possibilités. En principe l'option envisagée par le Comité de bourse est l'option 1, l'option 2 étant réservée à des situations financières très contraignantes.

Option 1 : Bourse pure

Les sommes prises en charge par le fond de bourse n'ont pas à être remboursées. La part de l'écolage couverte par la bourse varie de 10% à 50%.

Option 2 : Bourse mixte

Le Fonds de bourses apporte deux contributions séparées au boursier : la première est de type bourse pure et n'a pas à être remboursée, tandis que la seconde est un prêt sans intérêt et devra être remboursé au terme d'une période moratoire. L'argent reversé revient au fond de bourse et contribue au financement de bourses ultérieures.

Le total des deux contributions peut dépasser 50%, ce qui à court terme rend le financement des études plus léger dans cette option. L'obligation de rembourser la part prêtée peut être prise en charge par le boursier s'il a 21 ans révolus au moment du début de ses études à l'Ecole des Arches. Sinon il doit être au bénéfice d'une garantie de parents ou amis.



Fonds de bourses de l'École des Arches

SECTION 1

Personnes requérant pour leur(s) enfant(s) ou proche(s)

Nom requérant _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Tél.privé _____

Rue/No _____ NPA/lieu _____

Tél.prof _____ Employeur _____

Dernier revenu mensuel Fr. _____ Loyer Fr. _____

Etat civil _____

Nom du conjoint _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Dernier revenu mensuel Fr. _____

Employeur du conjoint _____

Remarques explicatives : _____

1. Combien de personnes compte actuellement votre noyau familial ? _____

2. Parmi ces personnes, combien sont actuellement à charge, c'est-à-dire sans revenu substantiel d'aucune sorte (ni salaire, ni revenu de fortune, ni revenu d'indépendant, ni allocation de chômage) ? _____

3. Combien d'enfants en formation votre noyau familial compte-t-il ? _____

4. Parmi eux, combien sont engagés dans un cycle public, privé ? _____

Cycle privé (école privée de tout niveau, le destinataire de la bourse compris) : _____

Cycle public (y.c. écoles professionnelles, apprentissage, universités...) : _____

En stage professionnel : _____

5. Votre noyau familial dispose-t-il de ressources des catégories suivantes :

Salaire pour approximativement _____% du revenu total

Allocations diverses pour approximativement _____% du revenu total

Revenus de capitaux pour approximativement _____% du revenu total

Autres pour approximativement _____% du revenu total

6. Votre noyau familial dispose-t-il d'une fortune (productive de revenus ou non) dans les catégories suivantes (évaluer sommairement le montant):

Immobilier (y compris le logement propre) _____

Titres et placements monétaires _____

Autres _____



Fonds de bourses de l'École des Arches

7. Dans ce cas, quel pourcentage de votre revenu provient-il de ces éléments de fortune ? _____

8. Évaluez la tranche d'écologie mensuelle supportable par les finances de votre noyau familial durant la durée complète des études envisagées :

- Entre 200 francs et 399 francs
- Entre 400 francs et 599 francs
- Entre 600 francs et 799 francs
- Entre 800 francs et 999 francs
- Entre 1000 francs et 1199 francs

9. Le requérant a-t-il bénéficié d'une bourse quelconque dans le passé ?

Si oui, quelles en étaient l'origine et l'usage ?

10. Laquelle des deux options de bourse décrites ci-dessus souhaiteriez-vous plutôt ?

- Option 1, bourse pure
- Option 2, bourse mixte

11. Avez-vous entamé des démarches pour obtenir prochainement une autre bourse ? Si oui, indiquez si celles-ci ont abouti ou pourquoi elles n'ont pas abouti :

12. Avez-vous l'intention d'entamer de telles démarches ? _____

Si oui, auprès de quel(s) bailleur(s) ?

13. Indiquez les raisons qui vous font préférer le type de bourse que vous avez spécifié plus haut :

14. Projetez-vous de contracter un emprunt-études ?

- Oui
- Non

15. Si oui, une banque vous a-t-elle déjà donné son accord de principe pour cet emprunt ?

- Oui Si oui, pour quel montant approximatif ? _____
- Non

16. Si vous désirez donner des précisions utiles à l'évaluation de votre demande et qui ne seraient pas mises en évidence par les questions précédentes, exposez-les ci-dessous :

Le requérant confirme avoir pris connaissance de l'Explication relative à l'attribution d'une bourse, ci-jointe. Une attestation fiscale récente est demandée dans la mesure où il en existe.



Fonds de bourses de l'Ecole des Arches

SECTION 2 – DONNES SUR L'ELEVE

1. A quel degré scolaire souhaitez-vous inscrire votre enfant et pour combien d'années projetez-vous de demander une bourse (sauf modification de votre situation, une bourse accordée pour une année initiale est valable également pour les années suivantes) ?

2. Quel parcours scolaire votre enfant a-t-il eu jusqu'à présent, s'il ne débute pas ?

3. Quelle est sa date de naissance exacte

Signatures

Lausanne, le _____

Signature du requérant de bourse : _____

Nom et prénom de l'élève : _____

Age : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

E-mail : _____